

Quelques propositions pour St Simon

La voie du canal St Martory, c'est l'Arlésienne ?

On en parle depuis des années. Rien n'avance et les bouchons et nuisances pour les riverains perdurent.

La première action des élu-es de la démarche Alternative Citoyenne sera de porter ce sujet devant les Conseils de citoyens (constitués des chargés de mission, associations, élu-es) qui continueront de se réunir tout au long de notre mandat.

C'est l'exemple même de dossier qui réclame des démarches novatrices d'intelligence collective : il ne s'agit pas de refaire l'enquête publique, mais de trouver des solutions satisfaisantes pour fluidifier le trafic sans nuire aux riverains, préserver l'environnement, permettre l'utilisation de transports en commun efficaces, dans des conditions financières qui le rendent réalisable rapidement.

Une voie fluide mais pas une voie rapide:

Première proposition à discuter avec les acteurs concernés par cette voie : un boulevard urbain serait probablement la solution optimale. Le projet doit être pensé globalement avec des dessertes en aval (avenue Eisenhower) et un cheminement apaisé route de St Simon.

Cette voie doit s'harmoniser avec les voies avec lesquelles elle peut se connecter :

La rocade Arc-en-ciel, propriété du Conseil Départemental est la seule voie de l'agglomération où la vitesse est limitée à 110km/h et non pas 90. Sa limitation doit être ramenée à 90 pour réduire la pollution atmosphérique.

Le développement des transports en commun doit être encouragé par le Conseil Départemental qui doit réintégrer **Tisséo** par le biais de sa participation au budget de fonctionnement.

En effet le départ du Conseil Général a considérablement augmenté l'endettement de Tisséo.

Les jeunes de St Simon ont besoin d'un collège de proximité !

Il y a 13 000 habitant-es à St Simon. A Tibaous, 700 logements neufs et 3 groupes scolaires remplis.

La construction d'un collège s'impose. Derrière les Tibaous, le terrain existe.

L'urgence sera de réserver le foncier.

D'une manière générale, les candidat-es Alternative Citoyenne prônent un retour de la maîtrise du foncier : l'établissement public foncier départemental existe mais n'est pas doté.

Le projet d'un gymnase, évoqué par la mairie de Toulouse, doit se faire en concordance avec celui d'un collège, afin de rapprocher ces deux établissements et optimiser les coûts.

Notre vision d'un collège pour le quartier :

-Un collège certifié BBC - Bâtiment basse Consommation. Le premier collège BBC a été ouvert dans la Haute-Garonne à St Jory seulement en 2012.

-Un collège à taille humaine, avec la création d'un CLAC, Centre de Loisirs Associé au Collège.

-Des locaux ouverts en dehors des heures d'utilisation par l'Education Nationale. Des activités établies en association avec les habitant-es et les jeunes, et qui pourront être modernes, ludiques, utiles, intergénérationnelles (une proposition de cyberbase, par exemple, a émergé)

-Une cantine autonome permettant l'élaboration des plats sur place avec des produits frais et locaux.

La mise en place de la collecte des biodéchets (seuls 10 collèges sur 96 collèges publics ont mis en place un processus expérimental en matière de biodéchets)

-Pour les trajets quotidiens des collégiens fréquentant les collèges publics, la gratuité est une mesure à pérenniser. Nous proposons de ne pas maintenir la barre d'un trajet minimal comme c'est le cas actuellement, afin d'encourager et former les jeunes à l'utilisation des transports en commun.

Sur le plan du foncier, nous mettrons oeuvre le rachat de terres agricoles, dont le prix est actuellement très abordables, qui permettrait d'encourager l'installation de jeunes agriculteurs en agriculture paysanne. Pour ces agriculteurs, des débouchés en circuits courts, avec les commandes du conseil Départemental en termes de restauration collective, mais également des liens à nouer avec les jeunes urbains. On peut envisager par exemple le jumelage entre des exploitations agricoles et des collèges.

D'autres dossiers qui concernent tout le canton Toulouse 6 :

Non à la privatisation de la gestion de l'aéroport et à ses conséquences désastreuses pour les 100 000 riverains

Nous sommes farouchement contre la privatisation de la gestion de l'aéroport de Toulouse Blagnac qui induirait fatalement une augmentation du trafic aérien pour rentabiliser l'investissement (jusqu'à 3x)

Nous ne voulons pas d'une annexe de l'aéroport à Francazal, aérodrome géré par SNC Lavalin pour 45 ans, lequel SNC Lavalin est l'une des composantes du groupe Symbiose, groupe pressenti pour gérer l'aéroport de Toulouse Blagnac.

100 000 riverains sont concernés par les nuisances. Une augmentation du trafic sur cette zone urbaine rendrait leurs conditions de vie insupportables.

Nous nous battions jusque là pour diminuer le trafic aérien, et nous en sommes réduits maintenant à lutter contre l'augmentation du trafic !

Quel est le bilan du Conseil Général sur la gestion des déchets ?

Il n'y a pas de bilan du dernier mandat des conseillers généraux du canton.

Compétence importante du Conseil Départemental, le Plan d'élimination des déchets doit être révisé. Il doit être remis en débat pour a minima pour plafonner le volume incinéré au tonnage actuel. L'incinération n'est bien entendu pas une solution souhaitable en termes de qualité de l'air et de santé. Des solutions liées à l'économie circulaire doivent être développées.

Réorienter les moyens.

Le Conseil Départemental géré par une majorité écologiste pourra réduire les investissements qui ne sont pas nécessaires sur les grand projets inutiles et imposés, comme la LGV. La contribution demandée au Conseil Général est considérable, alors que cette collectivité devrait se consacrer aux transports du quotidien. Sur ce dossier par exemple, nous prônons la modernisation des voies existantes, moins onéreuse, avec un gain de temps non négligeable sur les trajets.